

ETE 2022

VACANCES DETENTE

**ALGAJOLA
AMBIANCE CORSE
14/17 ANS**

054 019 001

VPT GRAND EST
AGRÉMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

**Camps Vacances Pour Tous
Camping Algajola Sport Nature 20220 Algajola**

TRANSPORT

Préacheminement en car ou en train de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Louvigny (gare Lorraine TGV), jusqu'à Paris. Puis en avion de Paris à Calvi.

ATTENTION OBLIGATOIRE : la réglementation impose la présentation d'une carte d'identité en cours de validité lors des embarquements avion

1^{er} et dernier repas servis

1^{ère} prestation et dernière prestation en fonction des horaires avion

SITE

► **Situation géographique**

Algajola est une agréable petite station balnéaire située à mi-chemin entre Calvi à l'ouest et l'île Rousse à l'est.

► **Cadre de vie**

Le centre de vacances se trouve en bordure immédiate de la plage avec accès direct.

Grand espace ouvert pour les veillées et piste de danse.

Hébergement en bengalis de 2 à 6 lits. Pension complète sur place.

30 participants.

ACTIVITES

Séjour sports nautiques :

2 balades en kayak de mer et 2 séances de planche à voile et 1 séance de paddle : séances encadrées par un animateur breveté fédéral.

Séjour Plongée :

1 plongée en surface avec palmes, masque et tuba - 1 baptême de plongée dans une zone de 3 à 6 mètres - 1 séance d'exploration. Toutes les séances sont encadrées par un animateur breveté fédéral.

Autres activités : Plage, Jeux sur la plage : Beach-volley, jeux aquatiques... Soirée disco, grands jeux et veillées.

Excursions : Calvi, Corte et ses baignades en rivière, l'île Rousse.

► Documents obligatoires liés aux activités

Pour les activités nautiques : faire remplir par un maître-nageur sauveteur le TEST PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES AQUATIQUES (Certificat de natation 50 m).

ORGANISATION DU SEJOUR

► *L'équipe d'encadrement*

La vie quotidienne sera organisée de manière à respecter les besoins de chaque participant : lever et coucher individualisés dans une limite fixée en début de séjour ; repas aussi variés que possible, mais en tenant compte du climat et des caractéristiques régionales. La vie collective comporte divers aspects dans lesquels chacun est nécessairement impliqué. Tout peut être discuté, mais avec la volonté de mettre en place des règles acceptées de tous. **Le rangement et la propreté des bengalis relèvent de la responsabilité de leurs occupants, sous le contrôle des animateurs.**

La vie collective, c'est d'abord le respect des autres et de leurs différences, ce sont des responsabilités partagées pour mettre en place la meilleure organisation possible, assurant la sécurité de tous, une bonne hygiène, en ménageant des temps de liberté dans un cadre négocié : lieu, durée, fréquence, mesures de sécurité. Nous sommes convaincus que chacun d'entre vous a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour vous y aider

► *L'alimentation : respect des coutumes alimentaires et allergies alimentaires*

Dans tous nos séjours, nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique. Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Nous proposerons des menus de substitution (sans porc, sans viande...) Aussi, les demandes relatives à des prescriptions religieuses, philosophiques ou politiques qui iraient à l'encontre de l'organisation de la vie collective et du projet éducatif ou qui engendreraient un quelconque prosélytisme ne sont pas prises en compte.

► *Linge*

Le linge devra être peu fragile et facilement lavable (de la lessive est mise à disposition des jeunes).

► *Pour avoir des nouvelles de votre enfant*

Un blog sera mis en place sur le site www.ondonedesnouvelles.com

Le code d'accès vous sera confirmé sur la convocation départ

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► *Trousseau de séjour*

A partir de 13 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie avec le dossier de renseignements à compléter. Quelques remarques : Rappelez-vous que la CORSE bénéficie généralement d'un ensoleillement exceptionnel : prévoir des vêtements légers et 2 ou 3 maillots de bain. Par contre, les soirées peuvent être fraîches : quelques vêtements chauds sont toutefois indispensables.

Vous devrez obligatoirement être en possession d'un sac de couchage de bonne qualité (duvet ou dacron hollophil) et d'un drap housse 1 place.

► *Argent de poche*

Un système de banque garantissant la disponibilité de l'argent est mis en place au début du séjour. Seul l'argent déposé à la banque est garanti contre la perte ou le vol.

► *Santé*

La **fiche de renseignements médicaux et individuels doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire.** N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement.

► **Utilisation du téléphone mobile**

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable, IPod... ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

► **Objet de valeur**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc....) Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour

► **Cigarette**

Il est interdit de fumer dans tous les lieux affectés à un usage collectif. Les Centres de vacances sont donc concernés par cette interdiction.

ASSURANCE

Le centre est assuré par l'APAC, assurance de la Ligue de l'Enseignement : responsabilité civile, assurance de dommages, assistance, assurance de personnes « Accident corporel ».

En cas de nécessité, le rapatriement sanitaire de votre enfant est couvert par notre assurance dont l'adresse est la suivante :

Apac - 21, rue Saint Fargeau - BP 313 - 75989 PARIS CEDEX 20

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

Fiche de renseignements médicaux et individuels

Fiche de trousseau complétée

Enveloppe d'argent de poche avec mention du montant de la somme qu'elle contient

Brevet de natation (50m) ou attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les ACM

Carte nationale d'identité

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

IMPORTANT

Formulaire à faire remplir par un Maître-Nageur Sauveteur et à joindre aux bagages de votre enfant.
Sans ce document, votre enfant ne pourra pas participer aux activités aquatiques et nautiques.

**ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE
A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES
DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Nom et prénom du mineur :

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises :

1. En référence à l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles et à l'arrêté du 25 avril 2012 :

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

Effectuer un saut dans l'eau

Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes

Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes

Nager sur le ventre pendant 20 mètres

Franchir une ligne d'eau

Ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

2. En référence au code du sport :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive, voile, organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

Nager 25 mètres

-pour la pratique du canoë, du kayak et de la nage en eau vive

-pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans

Nager 50 mètres

Pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne qui a fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



signature :

